

MES DÉMARCHES SIMPLISSIM'

CHANGER D'ASSURANCE DE PRÊT EST UN JEU D'ENFANT



L'assurance n'est plus ce qu'elle était.

LE CHOIX DE L'ASSURANCE DE PRÊT C'EST VOUS, LES DÉMARCHES C'EST NOUS !

Grâce à la loi Hamon, vous pouvez résilier l'assurance de prêt que vous avez souscrite auprès de votre banque, pendant les 12 mois qui suivent la signature de votre offre de prêt*.



Vous n'avez pas le temps d'effectuer vous-même toutes les formalités ? Nous nous occupons de tout avec Mes démarches SIMPLISSIM' par APRIL !

Mes démarches SIMPLISSIM' par APRIL, c'est de nombreux avantages

- **Facilité** : APRIL s'occupe de tout de A à Z.
- **Un accompagnement personnalisé** : un interlocuteur unique et expert vous accompagne à chaque étape du dossier.



1 ANALYSE ET COMPARATIF

(du contrat APRIL par rapport au contrat de la banque)



2 CONSTITUTION DU DOSSIER



3 DÉCLARATION MÉDICALE

(si besoin)



4 RÉSILIATION DE L'ANCIEN CONTRAT ET ACCEPTATION DU NOUVEAU CONTRAT PAR LA BANQUE



5 FINALISATION DE LA SOUSCRIPTION DU CONTRAT ASSURANCE DE PRÊT APRIL



* Sous réserve que le nouveau contrat d'assurance offre un niveau de garanties équivalent à celui du contrat de la banque. La loi Hamon concerne les offres de prêt émises à partir du 26/07/2014.

** Sur le coût total de votre assurance de prêt. Pour un cadre non fumeur de 30 ans, qui emprunte 160 000 € sur 25 ans à un taux de 3,70 % (N°144, guide crédit 2014, Dossiers de l'Épargne d'Octobre 2013).



CONTACTEZ NOUS

Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30
Tél. 04 72 36 75 01

april | santé prévoyance

Immeuble Aprilium
114 boulevard Marius Vivier Merle
69439 LYON Cedex 03

S.A. au capital de 500 000 € - RCS Lyon 428 702 419.
Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS
sous le n° 07 002 609 (www.orias.fr). Autorité de
contrôle prudentiel et de résolution - 61 rue Taibout -
75436 Paris cedex 09. Produit conçu et géré par APRIL
Santé Prévoyance et assuré par PREVOIR-Vie et
PREVOIR-Risques Divers (Assurance de prêt APRIL)
et ACE Group (Garantie Chômage).



L'assurance n'est plus ce qu'elle était.